

DOSSIER

LES ASSISES DE L'EAU

PARTAGE
 RESSOURCE
 RUISSEaux
 BIODIVERSITÉ
 ZONES HUMIDES
 FRAGILITÉ
 SENSIBILISATION
 PRÉSERVATION
 QUALITÉ

CLIMAT
 LAC
 USAGES
 RIVIÈRES

L'EAU DANS L'AGGLO : PARLONS-EN !

Dans la continuité de la démarche « Imagine le Grand Annecy » et des Ateliers Climat, l'Agglomération a lancé au printemps les Assises de l'eau, une grande concertation sur l'avenir de l'eau sur notre territoire. Il est encore temps de vous exprimer !

L'eau dans l'Agglo, c'est toute une histoire ! C'est d'abord l'histoire d'une politique exemplaire depuis 60 ans, sous la houlette de pionniers visionnaires qui œuvrèrent pour la création en 1957 du Syndicat intercommunal des communes riveraines du lac d'Annecy, aujourd'hui le Sila, contribuant à sa réputation de lac urbanisé « le plus pur d'Europe ». C'est ensuite une ressource emblématique, qui, autour de l'écrin du lac, se retrouve aussi dans des cours d'eau préservés, des zones humides remarquables, dans le sol et le sous-sol, et même dans le feuillage des arbres de nos forêts. Sans oublier cette boisson de qualité qui coule à nos robinets. L'eau est partout, en somme. Mais abondante et disponible pour toujours ? Pas si sûr...

RESSOURCE FRAGILE

La sécheresse de 2018, et l'abaissement spectaculaire du niveau du lac à l'automne sont venus nous rappeler la fragilité de la ressource. Ce choc visuel pour beaucoup d'entre nous a agi comme un révélateur : de tels événements attestent d'une réalité déjà bien palpable et vont continuer à se produire, de plus en plus souvent. Moins visible, la baisse du niveau des cours d'eau et des nappes est également à prévoir à long terme. Dans le même temps, la croissance démogra-

phique de notre Agglomération, déjà forte, va se poursuivre. Et les besoins en eau se multiplient et se complexifient. Dès lors, quel avenir pour l'eau sur notre territoire, et comment la préserver ?

TOUS CONCERNÉS

C'est la question centrale qui anime les Assises de l'eau du Grand Annecy, un grand débat lancé au printemps pour échanger avec tous les acteurs de l'eau, habitants de tous âges, associations, collectivités gestionnaires, entreprises, partenaires institutionnels... Partage et gestion de la ressource, qualité de l'eau, préservation des milieux naturels, mobilisation de chacun : le sujet est vaste et a fait l'objet d'échanges animés, enrichis par le travail des experts. Avec en ligne de mire, à l'automne prochain, un plan d'actions pour la préservation des ressources en eau, permettant notamment de disposer durablement d'une eau de qualité en quantité suffisante. ▲

Participer

Il est encore temps de donner votre avis ! Les Assises de l'eau se poursuivent, et vous pouvez apporter votre contribution en remplissant l'enquête actuellement en ligne (cf. article à la fin de ce dossier). **À vos claviers !**

LES PRINCIPAUX COURS D'EAU DU GRAND ANNECY

27 KM²

la superficie du lac d'Annecy

24 KM

parcourus par la Fillière, affluent du Fier qui prend sa source au pied du plateau des Glières

41 M

la profondeur moyenne du lac

70 %

des besoins en eau potable des habitants de l'Agglomération sont couverts par le lac

19 KM

parcourus par le Fier sur le territoire du Grand Annecy

360 ZONES HUMIDES

sur plus de

665




HECTARES

207 500 HABITANTS

dans les 34 communes du Grand Annecy

17,5 KM

parcourus par le Chéran dans le Grand Annecy

-  Alpagnes
-  Massifs
-  Secteurs remarquables de zones humides

UNE RESSOURCE OMNIPRÉSENTE.. ET DEMAIN ?

Des montagnes au lac, des alpages aux forêts, dans une myriade de rivières, ruisseaux et zones humides : l'eau est partout dans l'Agglo. La ressource n'en est pas moins à préserver, dans un contexte de croissance démographique et de changement climatique.



3,8 ANS

c'est le temps moyen que passe une goutte d'eau dans le lac ! Ce temps varie suivant que l'eau arrive par la pluie, par les rivières ou par les sources au fond du lac.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour, pour la boisson, la cuisine, les bains et douches, les toilettes, le linge, la vaisselle, le jardin, laver sa voiture... À titre indicatif, un Américain en consomme plus de 300 litres par jour, un habitant d'Afrique subsaharienne moins de 20 litres. Pour préserver la ressource en eau, évitons le gaspillage !

EAUFRANCE.FR
TOUTE L'INFO SUR L'EAU !

Vous cherchez des informations sur les normes de qualité de l'eau ? Vous voulez mieux comprendre comment elle est gérée ? Le site eaufrance.fr a pour but de faciliter l'accès à l'information publique sur l'eau en France et par secteurs. Vous y trouverez des données générales, chiffres-clés, publications et synthèses, mais aussi des données géographiques localisées, notamment sur l'eau du Grand Annecy.

CHANGEMENT CLIMATIQUE :
l'eau directement impactée

Dans le Grand Annecy comme ailleurs, le climat change. S'il tombe en moyenne la même quantité d'eau, les précipitations sont réparties différemment sur l'année : plus abondantes au printemps, plus faibles en été et en hiver. Résultat : les risques d'inondations augmentent et les épisodes de sécheresse s'intensifient. Au-delà des événements extrêmes, comme la baisse spectaculaire du niveau du lac en 2018, des tendances de fond, moins visibles, sont pourtant bien à l'œuvre, avec des cours d'eau à sec de plus en plus tôt l'été par exemple. La hausse globale des températures +1,7°C depuis 1945 - a elle aussi un impact sur

la ressource en eau, pouvant entraîner des concentrations de polluants problématiques, ou des consommations d'eau supplémentaires (pour l'arrosage et l'agriculture par exemple).

Le changement climatique vient aggraver les phénomènes d'assèchement, et cela va induire à terme la baisse du niveau des cours d'eau et des nappes.



THOMAS PELTE, expert eau et changement climatique de l'Agence de l'eau.

TOUS ACTEURS DE L'EAU DANS L'AGGLO

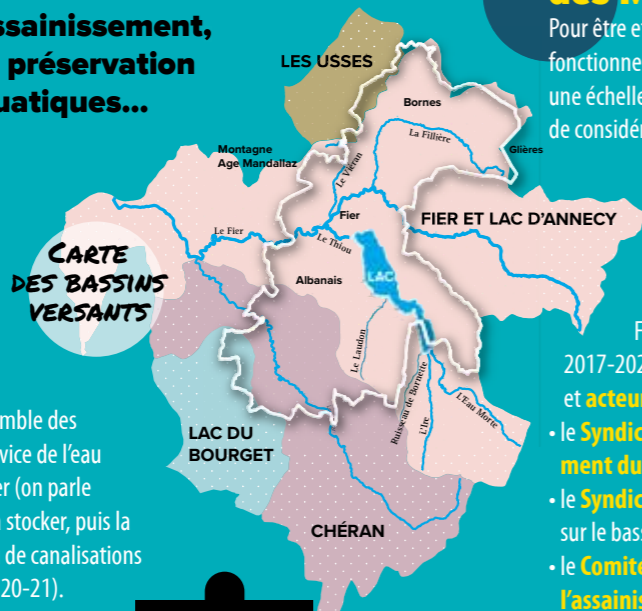
Eau potable, assainissement, eaux pluviales, préservation des milieux aquatiques... qui fait quoi ? Et comment ?

L'alimentation en EAU POTABLE

Assuré par le **Grand Annecy** pour l'ensemble des 34 communes de l'Agglomération, le service de l'eau potable consiste à prélever l'eau, la traiter (on parle alors de « production d'eau potable »), la stocker, puis la distribuer en l'acheminant par un réseau de canalisations jusqu'au robinet des usagers (voir pages 20-21).

ET VOUS, que faites-vous pour l'eau ?

Le **citoyen** a aussi son rôle à jouer pour préserver la ressource en eau : en modérant ses consommations par exemple, en évitant tout rejet polluant dans les réseaux, mais aussi en adoptant les bonnes pratiques en cas d'aménagement d'une maison, d'un abri de jardin, d'une piscine, en réhabilitant une installation d'assainissement non collectif, etc....



La PRÉSERVATION des MILIEUX AQUATIQUES

Pour être efficace et cohérente, l'action en faveur du bon fonctionnement des milieux aquatiques doit être menée à une échelle pertinente, celle du bassin-versant, permettant de considérer de manière globale les problématiques de solidarité entre amont et aval, entre rives du lac et entre cours d'eau, avec l'ensemble des acteurs concernés. Dans le Grand Annecy, cette mission est assurée sur 4 bassins-versants par :

- le **Sila**, qui porte le contrat de bassin Fier et Lac d'Annecy, établi pour la période 2017-2023, en partenariat avec les **collectivités** et **acteurs institutionnels** concernés,
 - le **Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)** sur le bassin versant du Chéran,
 - le **Syndicat de rivières Les Ussets** sur le bassin versant des Ussets,
 - le **Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb)** sur le bassin versant du Lac du Bourget.
- Le **Département de la Haute-Savoie** et l'**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** sont les principaux financeurs des programmes d'actions.

L'assainissement des eaux usées

L'assainissement vise à protéger l'environnement et la santé publique en collectant puis en dépolluant les eaux usées produites par les activités humaines, avant de les rejeter dans le milieu naturel. Il est assuré par le **Sila**.

La gestion des eaux de PLUIE

Que faire de l'eau qui tombe du ciel ? La laisser suivre son cheminement naturel à commencer par son infiltration dans le sol est la meilleure solution. Lorsque le sol est artificiel (routes, parkings...), l'eau de pluie ruisselle et rejoint un réseau souterrain qui l'achemine directement vers le milieu naturel. La gestion des eaux pluviales urbaines est assurée par le **Grand Annecy**, avec l'appui des communes et de l'ensemble des porteurs de projets en lien avec cette problématique : **particuliers, promoteurs, aménageurs, entreprises, collectivités...**

L'eau est un bien commun qui, par nature, n'a pas de prix. Mais il y a bien un coût en revanche pour la pomper, la traiter pour la rendre potable et la conduire jusqu'à chaque robinet, puis l'épurer après utilisation par l'homme. La loi prévoit qu'il n'y a pas d'autres recettes que les ventes d'eau pour couvrir les dépenses d'un service de l'eau. C'est le principe : « L'eau paye l'eau ! » Ainsi, lorsque vous payez votre facture, voici comment elle se décompose.

L'EAU N'A PAS DE PRIX... MAIS ELLE A UN COÛT !

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES (SILA)

La collecte des eaux usées est un service dont le coût intègre l'exploitation du réseau, son renforcement et son extension. L'eau rejetée par les usagers génère une pollution organique, azotée, phosphorée. Les eaux usées collectées doivent donc ensuite être épurées avant leur rejet dans le milieu naturel dans le but de préserver l'environnement. Cette mission est confiée au Sila.

T.V.A. (ÉTAT)

Le taux réduit (5,5 %) s'applique à la distribution d'eau potable et aux redevances de pollution et de prélèvement. La collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la redevance de modernisation sont assujettis au taux de 10 %.

REDEVANCE D'EAU POTABLE PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU (LE GRAND ANNECY)

Voté chaque année, le prix du m³ correspond aux frais engagés pour prélever et traiter l'eau, la stocker puis la distribuer. Il comprend l'amortissement des installations et les charges liées à leur entretien et à leur extension. Votre facture ne tient compte que de la quantité d'eau réellement consommée.

REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE (AGENCE DE L'EAU)

Cette redevance permet d'assurer la rénovation des réseaux usés.

REDEVANCE DE PRÉLÈVEMENT (AGENCE DE L'EAU)

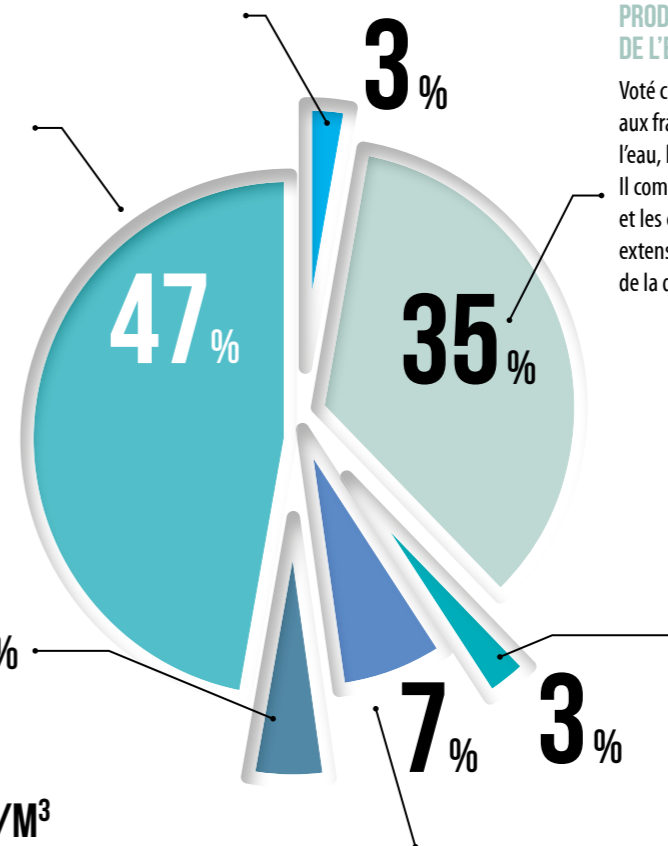
Pour aider à la réalisation des projets d'amélioration des systèmes d'alimentation en eau potable qui lui sont soumis, l'Agence de l'Eau ajoute au prix de l'eau une redevance de prélèvement dont elle fixe le montant.



4,12 € TTC/M³

c'est le tarif de l'eau moyen dans le Grand Annecy*. Un habitant consomme en moyenne 53 m³ d'eau par an (1 m³ équivaut à 1 000 litres). Sa facture annuelle s'élève donc à 215 €, soit 60 centimes par jour, pour des services essentiels.

* Le tarif moyen dans le Département est de 4,25 € TTC/M³. En France, le prix moyen de l'eau au 1^{er} janvier 2019 était de 4,14€ TTC/M³



REDEVANCE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)

Pour améliorer l'efficacité et la fiabilité des systèmes d'assainissement, l'Agence de l'Eau subventionne les collectivités qui investissent pour se doter des équipements qui assurent la protection du milieu naturel contre les rejets d'eaux résiduaires urbaines. Ces actions sont financées à l'aide d'une redevance dite de pollution qui s'ajoute au prix de l'assainissement.

Du milieu naturel au milieu naturel

DANS LES COULISSES DE LA GESTION DE L'EAU

Ouvrir le robinet : nous n'avons pas toujours conscience de ce qu'implique ce geste simple. Et une fois utilisée, que devient l'eau ? Pour mieux comprendre, rendez-vous dans les coulisses des services publics qui gèrent l'eau sur notre territoire.



DU MILIEU NATUREL AU ROBINET : L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Pour fournir à tous et en permanence une eau potable de qualité, le Grand Anancy exploite un ensemble complexe d'installations qui assure 4 grandes fonctions :

MOBILISER LA RESSOURCE

Avant tout, il s'agit de prélever dans le milieu naturel les quantités nécessaires d'« eau brute ». À l'échelle du territoire, il s'agit principalement du lac, dans lequel est pompée environ 70 % de l'eau potable produite, ainsi que des prélèvements dans les nappes phréatiques : sources, captages et forages.

PRODUIRE ET STOCKER L'EAU POTABLE

L'Agglomération a la chance de disposer sur son territoire d'importantes réserves d'eau de bonne qualité. L'eau brute ainsi extraite nécessite un traitement pour devenir potable et répondre aux normes sanitaires strictes du code de la santé publique : simple action de désinfection au chlore gazeux dans certains cas, actions plus importantes de filtration dans d'autres. Dans ses 7 usines de traitement des eaux, l'Agglomération a fait le choix de limiter autant que possible les traitements chimiques et privilégie le recours à l'ultrafiltration. Une fois traitée, l'eau est stockée dans l'un des 140 réservoirs

qui permettent de disposer d'un stock sécuritaire et de répondre à la demande, même en période de forte demande.

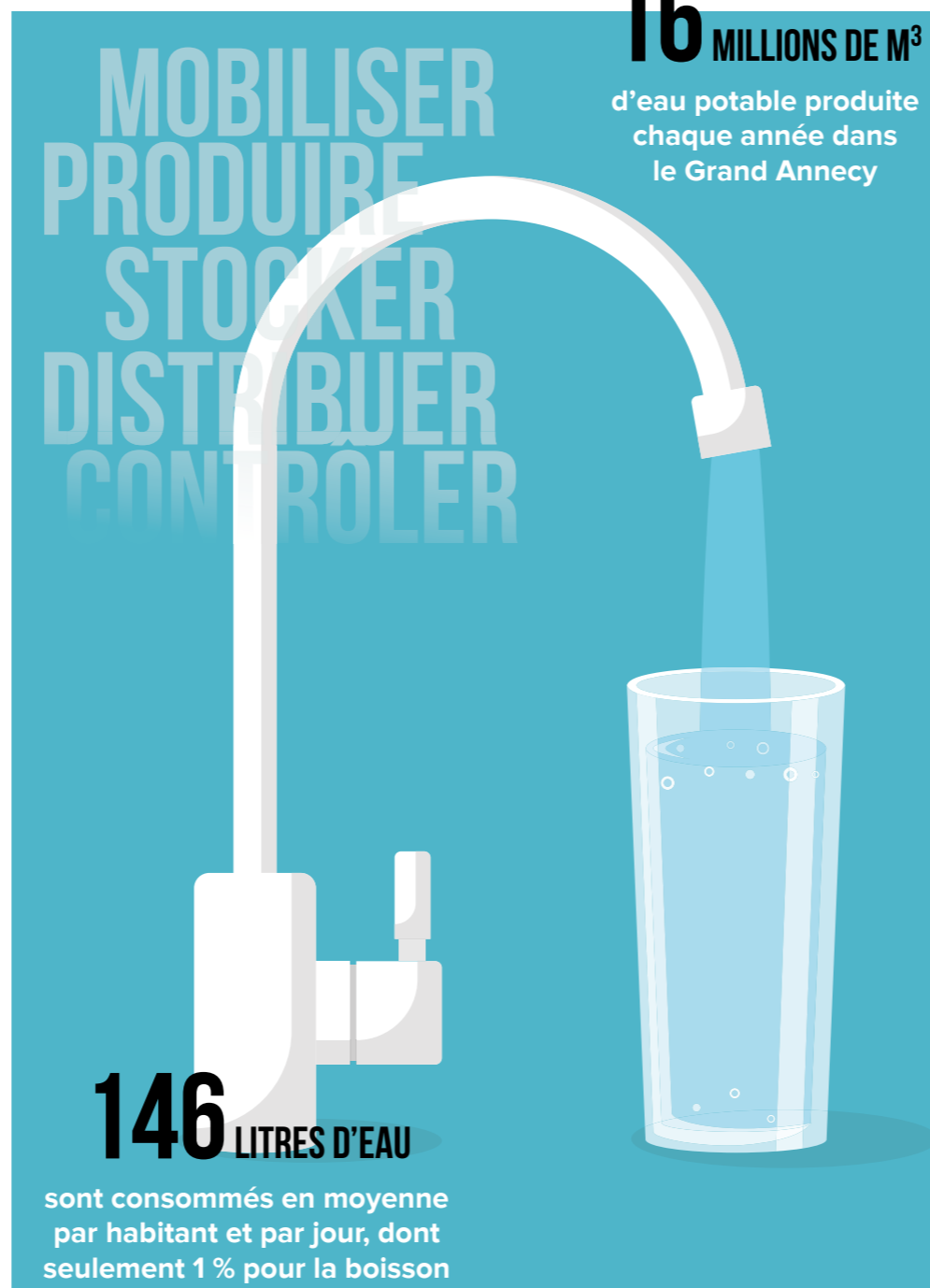
LA DISTRIBUER

L'eau est ensuite acheminée par un réseau enterré de canalisations jusqu'aux robinets des usagers. L'entretien et la surveillance de ces 1 600 kilomètres de conduites est une action fondamentale qui nécessite en permanence :

- de garantir leur étanchéité en recherchant les fuites et en les réparant,
- de renouveler les tronçons les plus anciens.

CONTRÔLER SA QUALITÉ

Ce contrôle intervient à deux niveaux :
 • par l'Autorité sanitaire (les services de l'État), qui applique un programme d'analyses sur toute la chaîne, depuis le milieu naturel jusqu'au robinet, et déclare l'eau potable ou non, au regard du respect de normes de qualité,
 • par le Grand Anancy, qui assure un suivi permanent de la qualité de l'eau dans son laboratoire intégré, sur de nombreux paramètres micro-biologiques et physico-chimiques, et effectue pour cela 4 300 analyses en autocontrôle par an.



COLLECTÉES ET DÉPOLLUÉES : LE PARCOURS DES EAUX USÉES

Boisson, cuisine, vaisselle, bains et douches, toilettes, mais aussi effluents industriels et agroalimentaires autorisés : une fois utilisée par l'Homme, l'eau passe par 3 étapes fondamentales. Elles sont assurées, au titre du service public de l'assainissement par le Sila et consistent à :

COLLECTER LES EAUX USÉES

Très développé sur le territoire de l'Agglomération, l'assainissement collectif est un service public qui collecte les eaux usées depuis leurs points d'évacuation dans les habitations (évier, lavabos, toilettes...) dans plus de 1 300 kilomètres de conduites appelées collecteurs. Le Sila assure leur entretien régulier et leur réhabilitation, ainsi que la construction de nouveaux réseaux. En milieu rural, dans les zones d'habitat diffus, l'assainissement est parfois non collectif : les propriétaires sont alors responsables de la création et de l'entretien des installations, tandis que le Sila est chargé de contrôler leur bon fonctionnement, pour la préservation du milieu naturel.

LES ÉPURER

Les eaux collectées sont ensuite acheminées vers 12 usines ou unités de dépollution (Udep), également appelées stations d'épuration. Très complexes, les traitements

Le Sila, c'est plus de 60 ans d'investissement pour préserver la qualité des eaux du lac et disposer aujourd'hui d'une ressource de qualité au meilleur coût.



PIERRE BRUYÈRE,
Président du Sila

consistent à éliminer les déchets les plus gros, séparer les matières solides pour les éliminer, les recycler, les valoriser ou les réutiliser (valorisation énergétique, épandage agricole, compostage, production de biogaz...), appliquer un traitement biologique aux matières dissoutes dans l'eau. Située à Anancy sur la commune déléguée de Cran-Gevrier, Siloé est la plus importante usine de dépollution gérée par le Sila. Elle est dotée d'un traitement des eaux usées poussé et performant. Des visites sont régulièrement organisées (renseignements sur www.sila.fr)

LES REJETER DANS LE MILIEU NATUREL

Une fois dépolluée, l'eau épurée est acheminée vers le milieu naturel, généralement un cours d'eau (le Fier pour les eaux en provenance de l'usine Siloé). Des contrôles journaliers sont effectués par un laboratoire habilité.

LA NÉCESSAIRE COLLECTE SÉPARÉE DES EAUX PLUVIALES

Sur le territoire du Grand Anancy, les eaux usées et pluviales bénéficient d'une gestion séparative avec deux réseaux distincts : un réseau d'eaux usées qui conduit les effluents vers des unités de dépollution, et un réseau d'eaux pluviales qui les transporte directement vers le milieu naturel, lac ou rivières, après parfois un traitement spécifique. D'où l'importance de ne rien jeter dans les grilles et avaloirs d'eaux pluviales, ni sur la chaussée ! En tant que gestionnaire des eaux pluviales urbaines, le Grand Anancy assure 3 missions principales :

GÉRER LE RÉSEAU PUBLIC D'EAUX PLUVIALES URBAINES

- entretenir, surveiller et nettoyer les 1300 km de canalisations enterrées, 30 km de fossés, 120 ouvrages structurants (bassins de rétention, débourbeurs-déshuileurs...) et 30 000 grilles et avaloirs,
- réaliser les travaux de réparation, de renforcement et de création des réseaux et ouvrages.

>> TRAITER LES POLLUTIONS

Il s'agit en tout premier lieu de confiner les pollutions accidentelles et d'en identifier l'origine. En 2019, le service est intervenu 50 fois en urgence, le plus souvent à cause de déversements lors de remplissage de cuves à fioul ou du lavage du matériel sur les chantiers.

ENCOURAGER DE NOUVELLES PRATIQUES

De nouvelles règles ont été adoptées afin de gérer collectivement l'eau de pluie de façon intégrée et vertueuse... là où elle tombe ! Elles vont dans le sens d'une plus grande infiltration de l'eau de pluie dans le sol, chaque fois que c'est possible, afin de limiter le ruissellement des eaux de pluie vers le lac et les rivières. L'Agglomération en contrôle le respect, dans le cadre des permis de construire par exemple, auprès des particuliers, promoteurs, aménageurs, etc.

Une diversité de métiers

Environ 250 agents du Grand Anancy et du Sila assurent au quotidien des missions diverses pour l'alimentation en eau potable, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux de pluie. Plombiers, releveurs de compteur, agents d'exploitation des réseaux, techniciens de laboratoire, responsables de station, techniciens usine, chargés d'études et travaux, agents de maintenance, personnels administratifs, etc. : une grande variété de métiers compose ces services, avec souvent un haut niveau de technicité et de qualifications.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

3,5 MILLIONS D'EUROS

investis chaque année par le Grand Anancy pour le réseau des eaux pluviales.

1 MILLION D'EUROS

investi chaque année par le Grand Anancy pour la gestion des milieux aquatiques sur les 4 bassins versants du territoire.

11,5 MILLIONS D'EUROS

de travaux réalisés chaque année par le Sila sur le réseau d'assainissement, les collecteurs (conduites), les unités de dépollution et les stations de pompage.

10 MILLIONS D'EUROS

investis chaque année par le Grand Anancy pour améliorer et renouveler le réseau d'eau potable, les ouvrages et les usines.

Notre mission principale consiste à faire des analyses et prélèvements tout au long du circuit de l'eau pour des contrôles bactériologiques et physico-chimiques en laboratoire. En 15 jours, tout le territoire est contrôlé. En cas de non-conformité, j'avertis rapidement la production pour que des mesures correctives soient mises en place. J'apprécie la polyvalence et l'autonomie de mon métier. On est à la fois sur le terrain et au laboratoire, et en relation avec tous les pôles du service de l'Eau potable. »



PAULINE KOTZAMANIDIS,
responsable du laboratoire d'analyses
(Service Eau potable – Grand Anancy)

En moyenne, une conduite d'eau potable a une durée de vie de 60 ans, il faut donc renouveler régulièrement le réseau. Avec les 3 chargés d'opération qui composent mon secteur, nous travaillons sur 2 gros volets : une partie d'ingénierie, études et conception des ouvrages par dessin sur ordinateur ; et une partie travaux, choix des entreprises et suivi des chantiers. C'est très technique et intéressant de voir le projet « abstrait » se concrétiser ensuite sur le terrain, de la construction à la mise en service. »



JÉRÉMIE DESCOMBES,
responsable du secteur études et travaux
(Service Eau potable – Grand Anancy)

Avec mon collègue, nous gérons en binôme l'usine d'ultrafiltration de Pont de Pierre (en montant vers le plateau des Glières) et l'usine de Lathuile. Les tâches sont très diversifiées : contrôler les installations, modifier les paramètres si besoin, prévoir la maintenance, faire réaliser des travaux dans l'usine, anticiper les pannes, rédiger des procédures pour les personnes amenées à nous remplacer... On travaille principalement tout seul, mais pas pour soi : l'objectif est d'assurer un fonctionnement optimal de l'usine pour produire en permanence une eau de qualité. »



FRÉDÉRIC VERGNEAUX,
technicien usine
(Service Eau potable – Grand Anancy)



Mes journées se composent de 2 heures d'accueil physique des abonnés, 2 heures de gestion des dossiers et 4 heures d'accueil téléphonique. Cette partie est la plus intense, les appels arrivent en continu, pour des souscriptions de contrat, des résiliations, beaucoup de questions sur les factures d'eau... Ce qui est intéressant, c'est d'analyser ensuite le problème soulevé (défaut d'abonnement, problème de consommation...). Souvent un travail de recherche ou d'enquête est nécessaire. Apporter une réponse de qualité aux usagers est une satisfaction. »

VALÉRIE RABANY,
agent administratif et d'accueil
des abonnés (Service Eau potable – Grand Anancy)



Avec mon équipe, nous contrôlons les rejets d'eaux usées effectués par les établissements professionnels. Nous réalisons des analyses d'eau plusieurs fois par an, et leur demandons le cas échéant des actions de mise en conformité. Nous avons également une mission de prévention des risques de pollution et d'accidents, avec l'opération collective "Soyons Fier", menée dans le cadre du contrat de bassin Fier et Lac par le Sila, avec la CCI, l'Agence de l'eau et le Grand Anancy. Nous rencontrons ainsi d'autres professionnels, pour les sensibiliser aux risques de rejets polluants, produits chimiques, hydrocarbures, graisses, métaux... »

CORALIE TRUCHET,
responsable du pôle Industriels
(Service Assainissement - Sila)



Notre mission principale consiste à traiter les eaux usées afin de rendre une eau compatible avec le milieu naturel. Cette mission s'inscrit dans le cadre du développement durable en recherchant les pistes de récupération et de production d'énergie à partir des eaux usées. C'est le cas de l'usine de dépollution de Siloé qui produit du biométhane à partir des boues issues du traitement des eaux. Les performances épuratoires sont également en pleine évolution pour assurer un impact minimal sur le milieu naturel déjà fragilisé par le dérèglement climatique. C'est un métier passionnant, en évolution constante et qui est au cœur de l'écologie de terrain. »

NICOLAS GUILLAUD-SAUMUR,
responsable du service usines et unités de dépollution (Service Assainissement – Sila)



Avec les 3 collègues de mon service, nous avons trois niveaux d'intervention :
- l'entretien régulier des réseaux d'eaux pluviales sur l'ensemble des communes, avec des campagnes de curage grâce à notre hydrocureuse, un poids lourd de 26 tonnes que nous sommes tous habilités à conduire,
- des tournées en urgence lors des épisodes pluvieux, afin de contrôler les grilles bouchées et les secteurs sensibles aux inondations,
- des interventions d'urgence, menées conjointement avec les pompiers, en cas de pollution constatée dans le réseau d'eaux pluviales. »

MORGAN SEGRET,
agent d'exploitation (Service Eaux pluviales urbaines – Grand Anancy)



VERS UNE GESTION PLUS DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

En cours d'élaboration, le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Grand Anancy a pour principal objectif de sécuriser l'approvisionnement en eau du territoire à long terme. Prenant en compte les tensions sur les ressources induites par le changement climatique, ainsi que le développement du territoire et sa croissance démographique, cette démarche vise à fixer les grandes orientations pour une gestion durable de la ressource en eau, plus respectueuse des milieux naturels. Il s'agit notamment de :

- veiller à la conformité sanitaire de l'eau distribuée,
- développer les interconnexions pour sécuriser le réseau, mais également diminuer les prélèvements sur les ressources les plus en tension du territoire, particulièrement lors des périodes de sécheresse,
- améliorer la sûreté des ouvrages,
- accompagner le développement du territoire.

S'inscrivant dans ces grandes lignes directrices, un programme de 23 opérations a été élaboré, en concertation avec l'ensemble des communes, pour un coût prévisionnel de 50 millions d'euros. Sa mise en œuvre devrait commencer dès l'année prochaine. Une réflexion est en cours sur son financement et ses impacts sur les tarifs de l'eau.

Concertation

L'EAU C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Lancées ce printemps, les Assises de l'eau du Grand Annecy rassemblent de nombreux acteurs du territoire autour de la question de la préservation des ressources. Objectif : construire un plan d'action opérationnel en faveur d'une eau de qualité, en quantité suffisante, et pour garantir le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

« Quand on veut affronter un enjeu aussi considérable que le changement climatique, on voit à quel point il est essentiel de se réunir, et de mobiliser toutes les énergies collectives. » Thomas Terrier, Vice-président Eau du Grand Annecy, donnait le ton au cours de la soirée de lancement des Assises de l'eau. Elle se tenait en visio-conférence, le 30 mars dernier : plus de 200 personnes rassemblées virtuellement autour d'un plateau physique installé aux Papeteries, à Cran-Gevrier (Annecy). Des élus, des partenaires institutionnels, des agriculteurs, des entrepreneurs... mais aussi et surtout de nombreux habitants souhaitant apporter leur contribution.

CADRE PRIVILÉGIÉ

La soirée s'est d'ailleurs ouverte par la projection d'un film d'une quinzaine de minutes, issu d'une enquête réalisée auprès d'un panel d'habitants de l'Agglomération. « On a l'un des plus beaux lacs du monde. Amour et eau fraîche : voilà, c'est Annecy ! », s'enthousiasme Eva Thomas, serveuse en recherche d'emploi, reflétant un sentiment partagé par beaucoup : celui d'habiter dans un cadre privilégié. « L'eau est emblématique dans le Grand Annecy, a en effet rappelé en introduction Martial Saddier, président du comité de bassin Rhône Méditerranée Corse. C'est ici qu'est née la politique de l'eau en France, avec des pionniers comme Charles et Bernard Bosson, les maires successifs, qui ont fait du lac d'Annecy le premier grand lac le plus pur d'Europe. L'Agglomération se doit



« AVEC CES ASSISES DE L'EAU, NOUS SOUHAITONS ASSOCIER L'ENSEMBLE DE LA POPULATION À UNE RESSOURCE QUI EST DEVENUE IDENTITAIRE, L'UN DES BIENS LES PLUS PRÉCIEUX. »

THOMAS TERRIER, Vice-Président du Grand Annecy en charge de l'eau

d'être exemplaire et de faire de l'eau une priorité, en s'inscrivant dans cette histoire. »

Chacun d'entre nous a son rôle à jouer dans cette partition, car « l'eau, c'est l'affaire de tous », a insisté Frédérique Lardet, Présidente du Grand Annecy, en appelant à la responsabilité de chacun : « En ce jour, c'est à vous, citoyens du Grand Annecy, et à nous, nouvelle génération d'élus, de prendre le relais au regard d'un changement climatique qui ne cesse de s'accélérer. »

CONFLITS D'USAGES

Car, des élus aux habitants, en passant par les pêcheurs, les agriculteurs, les entrepreneurs et les scientifiques, tous s'accordent sur un même constat, que résume dans le film *Éric Hugel, artisan traiteur* : « L'eau va devenir une denrée de plus en plus convoitée. » « Le changement climatique nous interpelle sur les risques de conflits, sur la disponibilité en eau pour tous les usages. Il interroge notre responsabilité : vis-à-vis de notre consommation, vis-à-vis de la préservation des milieux », a expliqué au cours de la soirée Thomas Pelte, expert eau et changement climatique à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Comment dès lors garantir un accès à l'eau pour tous ? « La bonne nouvelle, poursuit l'expert, c'est qu'on a beaucoup de leviers pour agir : économiser l'eau, la gérer de façon optimisée, la réutiliser, mais aussi lutter contre l'artificialisation des sols. »

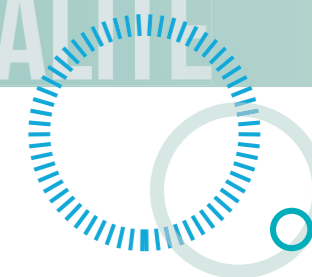
« Tout doit être fait pour que l'enjeu de l'eau soit traité de manière globale, du sommet des montagnes jusqu'à la mer », insiste l'agriculteur Jean-Michel Remillon. Agir ensemble : c'est bien l'objectif de ces Assises. Définir de manière collective les grands enjeux sur notre territoire, puis en débattre, au cours d'ateliers qui ont eu lieu mi-avril avec tous les volontaires. 3 grands thèmes y étaient abordés :

1. L'eau, pour tous : partager une eau de qualité, en quantité suffisante.
2. Des montagnes à la mer : restaurer les milieux naturels pour préserver la ressource.
3. L'eau, l'affaire de tous : mobiliser chacun pour la préservation des ressources et à leur partage.

QUELLES SOLUTIONS ?

Les habitants en sont conscients, et évoquent les enjeux qui comptent selon eux, comme repenser l'urbanisation, protéger la faune et la flore des milieux aquatiques, économiser l'eau, chacun à son échelle... et surtout agir ensemble.

- « Tout doit être fait pour que l'enjeu de l'eau soit traité de manière globale, du sommet des montagnes jusqu'à la mer », insiste l'agriculteur Jean-Michel Remillon. Agir ensemble : c'est bien l'objectif de ces Assises. Définir de manière collective les grands enjeux sur notre territoire, puis en débattre, au cours d'ateliers qui ont eu lieu mi-avril avec tous les volontaires. 3 grands thèmes y étaient abordés :



Une soirée de restitution à l'automne

La soirée de restitution des Assises de l'eau, au cours de laquelle sera présenté le plan d'actions à mettre en œuvre collectivement sur le territoire du Grand Annecy, sera programmée à l'automne prochain.

ILS L'ONT DIT...



« L'eau ça m'évoque la vie. Toute petite, on habitait au bord de la plage. J'ai su nager avant de marcher ! »

Ingrid Raymond, employée de restauration

« Ici, l'eau a toujours été en abondance : les gens ne se projettent pas du tout sur l'idée qu'on pourrait en manquer. »

Laura Piron, architecte d'intérieur

« Pour préserver la ressource, il faut agir sur l'urbanisation, et repenser la place de l'Homme dans la nature et dans son environnement. »

Claudia Lerro-Ferretti, comptable

« Sensibiliser les gens sur les usages de l'eau, sans les culpabiliser : on arrivera à plus de résultat si tout le monde se sent impliqué. »

Victoria Paccard, chef de produit

« Il faut que l'eau reste publique pour que la qualité reste bonne et qu'elle soit gérée au meilleur coût. »

Grégory Ligeon, coach sportif

« Si on ne protège pas l'environnement, les canards, les castors, toutes les petites bêtes qui vivent dans l'eau, on va tout détruire, il n'y aura plus de beauté. »

Cécilia Bommart, lycéenne

« On a une bonne eau dans notre région. L'eau du robinet est bien sûr traitée, mais cela reste une eau de bonne qualité. »

Gilles Clarens, agent immobilier

« Est-ce qu'on va suffisamment anticiper, pour qu'il n'y ait pas de catastrophe ? Pour l'anticipation, il faut de l'investissement. Donc ce sont des choix, et des stratégies politiques. »

Brigitte Lupo, enseignante à la retraite



DES PROPOSITIONS AUX ACTIONS

68 propositions ont émergé de ces ateliers. En parallèle, les membres de l'Espace Citoyen* se sont penchés plus précisément sur la mobilisation à long terme du territoire et de ses habitants sur la question de l'eau.

À partir de toute cette matière, les élus, techniciens, experts et de nombreux partenaires institutionnels et socio-économiques ont échangé et travaillé au cours d'ateliers spécifiques au mois de mai. Objectif : définir ensemble

une stratégie pour notre territoire, assortie d'orientations et de pistes d'actions. Tout ceci doit encore être affiné au cours de l'été, action par action, et enrichi par les avis des citoyens, notamment issus de la grande enquête sur l'eau proposée actuellement en ligne (voir ci-dessous). Il est donc encore temps de vous exprimer ! ▲

* L'Espace Citoyen est une instance de démocratie participative composée d'une centaine de membres bénévoles qui formulent des avis citoyens sur les grandes politiques publiques de l'Agglomération.



ENQUÊTE

L'EAU DANS L'AGGLO : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Pour ajuster leur stratégie, et finaliser leurs programmes d'actions prioritaires, le Grand Anancy et ses partenaires en charge de l'eau souhaitent recueillir vos préoccupations et vos attentes. Qualité de l'eau et des milieux aquatiques, sécheresses et inondations, consommation et économies d'eau potable, adaptation au changement climatique, eau et aménagement urbain... Vous sentez-vous suffisamment informé ? Quels enjeux vous paraissent prioritaires et qu'attendez-vous des collectivités et des acteurs de l'eau sur le territoire ? Êtes-vous prêt à vous engager ? Une

grande enquête vous est proposée en ligne tout l'été dans le cadre des Assises de l'eau : donnez votre avis avant le 15 septembre !

Pour participer, 2 solutions :
– Remplir le questionnaire en ligne sur www.grandannecy.fr
– Ou flasher avec votre smartphone le QR code ci-dessous.

Des formulaires papier sont également disponibles dans les points d'accueil du Grand Anancy, dans votre Mairie ou sur demande à assises-eau@grandannecy.fr

